

instituteurs, de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de s'unir à tous les amis de l'Hon. Gédéon Ouimet, pour lui offrir ses sincères et cordiales félicitations, à l'occasion du dixième anniversaire de sa nomination à la charge de surintendant de l'instruction publique dans cette province ;

“ Que cette Association est heureuse de constater que, pendant les dix années de son administration, il s'est toujours montré l'ami dévoué, le protecteur impartial du corps enseignant, et qu'elle espère que le gouvernement le maintiendra encore de longues années dans des fonctions qu'il remplit avec habileté et pour le plus grand bien de l'éducation en ce pays.”

Sur proposition de M. A. D. Lacroix, appuyée par M. S. Aubin, il est résolu :

“ Que les instituteurs membres de cette Association ont appris avec plaisir la nomination de M. J. B. E. Demers à la charge d'inspecteur d'écoles ;

“ Que les anciens confrères de M. Demers sont heureux de lui offrir leurs félicitations, en même temps que leurs vœux de bonheur et de succès, certains qu'ils sont de trouver en lui un défenseur zélé de leurs droits, et un membre assidu de cette conférence.”

M. U. E. Archambault donne avis de motion qu'à la prochaine conférence il proposera que l'art. II de la Constitution soit modifié en ce sens : *les inspecteurs d'écoles devront être considérés comme membres honoraires de l'Association.*

Sur proposition de M. J. Ahern, appuyée par M. J. Tompkins, il est résolu :

“ Que M. F. X. P. Demers soit nommé, en remplacement de feu M. D. Boudrias, membre du comité chargé de s'occuper du *Fonds de retraite des fonctionnaires de l'enseignement primaire.*”

Lecture d'une *Etude philologique* par M. J. O. Cassegrain.

M. l'ex-inspecteur Valade parle des *banque d'épargnes scolaires.*

M. Valade se déclare en faveur de ces institutions, qu'il considère comme une branche d'éducation tout à fait pratique et d'une grande portée éducative. Enseigner l'économie aux enfants, c'est, dit-il, leur apprendre que de petites sommes bien placées deviennent, en s'accumulant, des sommes considérables ; c'est un des moyens les plus propres à les habituer à modérer la satisfaction de

certains besoins, plutôt factices que réels ; c'est, surtout, un exercice moral qui affirme la volonté, et qui l'aide dans une grande mesure à résister aux entraînements du jeu, si funeste à la plupart des jeunes gens.

Morceau de déclamation par M. E. M. Templé.

M. Templé déclame bien : il a de la voix, sa prononciation est bonne, et son geste expressif ; il possède surtout le talent de s'identifier avec les vers qu'il débite.

M. le président propose à la discussion la question suivante :

“ Quel est le meilleur moyen d'enseigner l'Histoire ? ”

M. l'inspecteur Lippens ouvre la discussion. Il dit que dans l'enseignement de l'histoire, comme en toute autre branche d'instruction, d'ailleurs, on doit suivre une marche graduée : faire voir dans un premier cours la partie la plus élémentaire, les grands traits de l'histoire, sans s'arrêter aux détails ; — revoir dans un second cours les mêmes choses, mais avec plus de développements ; et, enfin, dans un troisième cours répéter ce qui a déjà été vu, avec tous les détails que permettent d'embrasser et l'intelligence des élèves, et le degré d'instruction auquel ils sont parvenus. M. Lippens suggère l'usage de tableaux et d'images qui représentent les faits et les personnages historiques, de manière que l'enseignement de l'histoire devienne par là même aussi intuitif que possible. Il conseille à l'instituteur de ne rien faire au hasard, mais de se tracer un cadre, et de le remplir exactement. Il veut que le maître puisse raconter, afin que son enseignement en soit d'autant plus animé et plus fructueux. Il demande que les élèves soient appelés à faire des résumés lorsqu'ils le peuvent, attendu que c'est à la fois l'un des moyens les plus efficaces d'imprimer plus fortement dans leur mémoire les connaissances qu'ils doivent posséder, et de les habituer à mettre de l'ordre, de la précision dans l'expression de leurs pensées, en d'autres termes, de former leur style.

L'heure étant avancée, cette même question de l'enseignement de l'histoire sera de nouveau offerte à la discussion à la prochaine conférence, et il y sera ajouté ces mots : “ et quelle est l'utilité de cet enseignement pour l'éducation de l'enfance ? ”